



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Mercredi 24 septembre 2014 à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION	
Date	18/09/2014
Affichage	18/09/2014

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	22	11

Etaient Présents : GUERIN Nicole, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille.

Etaient Représentés :

CIUPPA Marcel pouvoir à GUERIN Nicole.
ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed.

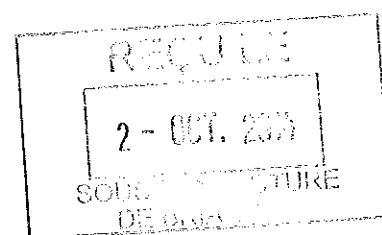
THEME : URBANISME 4.

OBJET : INSTALLATION
D'UN SYSTEME DE VIDEO-
PROTECTION : DEMANDE
DE SUBVENTIONS AUPRES
DU FIPD.

Absents-Excusés :

POYAU Aurélie, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Gérard FROMM.

La commune de Briançon souhaite installer un système de vidéo-protection pour éviter toutes dégradations des ouvrages réalisés, dans le cadre des travaux d'aménagements du secteur du Prorel.

À cette fin, la commune sollicite une participation financière pour cette installation auprès du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Le dossier sera déposé auprès de la Préfecture des Hautes Alpes pour instruction.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- De solliciter une participation financière pour l'installation d'un système de vidéo-protection du secteur du Prorel auprès du FIPD ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 19

CONTRE : 3 (*DAERDEN Francine, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault*).

ABSTENTION : 2 (*PEYTHIEU Eric, PONSART Marie-Hélène*).

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Pour le Maire absent et par suppléance
Madame la Première Adjointe,

TRANSMIS LE 01 OCT. 2014
FIRMÉ LE 01 OCT. 2014
NOTIFIÉ LE 03 OCT. 2014

Nicole GUERIN

